PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE
du 5 novembre 2019
Ecole Primaire du Schloessel
Rue de Cernay
67540 Ostwald
Tél. : 03 88 66 44 52
E- mail : ce.0671427m@ac-strasbourg.fr
Horaires du conseil : 18h00 à 20 h00.

Membres présents :

Directrice	Mme DENNI
Enseignants	Mmes BRINSTER, GERARDIN, SHEDDEN, KISTER, LINGELSER, MATHIS, CASTRO, M. MARAUX
Excusés	Mmes MARCHAL, ALPACCA (ZIL) M. MOUSSELLE
Représentante Mairie	Mme MAMMOSSER
Représentants Parents d'élèves	Mmes CZERMAK, BOUDASDAS, HAMDI, MBARKI, MEUNIER, SCHMUCKER, M. JUNDT,
excusé	M.DABROWSKI
ATSEM	Mme BARABINOT, BERTHOLIO
Responsable périscolaire	Mme ORTS

Ordre du jour :

1. Fonctionnement et attributions du conseil d'école. Installation du nouveau conseil d'école.
2. Résultats des élections
3. Modification et approbation du règlement intérieur 2019-2020
4. Sécurité dans l'école
5. Fonctionnement de notre école
6. Projet d'école 2019-2022 et activités.
7. Evaluations nationales CP et CE1
8. Points mairie
9. USEP bilan / Affiliation à l'OCCE

1. Fonctionnement et attributions du conseil d'école. Installation du nouveau conseil d'école

1.1 Les membres du conseil d'école :

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.
Sont également membres du conseil d'école :
- Le maire ou son représentant
- Un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ou son représentant
- Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil
- Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école
- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école
- L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.
Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.

1.2 Les attributions du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes

suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

5° adopte le projet d'école.

6° Donne son accord.

1.3 Fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats des élections. Le directeur arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressés par les membres du conseil d'école. Il adresse les convocations et l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de chaque réunion, aux membres du conseil.
Le conseil peut également être réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.
A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé et signé par son président, contresigné par le secrétaire de séance. Il est consigné dans un registre spécial, adressé à l'Inspecteur de circonscription ainsi qu'au maire et affiché dans un lieu accessible aux parents.

1.4 Installation du nouveau conseil d'école :

Le nouveau conseil d'école est installé.
Désignation des secrétaires de séance : Mmes Hamdi et Schmucker
Transmission aux parents du PV : panneau d'affichage + blog de l'école

2. Résultats des élections des délégués des parents d'élèves

Une seule liste de parents indépendants s'est présentée. Les 9 sièges à pourvoir ont été attribués aux candidats de cette liste avec 147 suffrages exprimés sur 332 électeurs inscrits.
Remarque : cette année, il y a eu 36 bulletins nuls (l'année dernière 42)
La participation est de 55,12%, contre 53,53% l'année dernière et 49,33 % il y a deux ans.
Vote par correspondance uniquement cette année.

Point des parents :

Projet de changement de statut pour les parents d'élèves d'indépendants en association : Un accompagnement de la mairie est-il envisageable ?
Mme Mammosser propose aux parents de se rapprocher des parents de l'école du Centre. Il y a une possibilité de demande de subvention à la municipalité quand l'association est créée (environ 250 euros).Cette somme pourrait être disponible en 2021. La demande doit être faite chaque année. Il y a la possibilité d'association libre.

3.Modification et approbation du Règlement Intérieur 2019-2020

Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2019/2020 a été transmis en amont du conseil d'école.
Modification effectuée dans le cadre de l'instruction obligatoire à partir de 3 ans.
Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.
Transmission aux parents : consultation directement sur le blog ou copie papier pour ceux qui n'ont pas la possibilité de le consulter par internet. Un papier sera à retourner par les familles afin d'indiquer qu'elles ont bien pris connaissance du règlement intérieur.
Affichage sur le panneau extérieur et à l'entrée des bâtiments.

4. Sécurité à l'école

Cette année, nous devons organiser au sein de notre groupe scolaire :
-3 exercices PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) dont un exercice attentat intrusion.
-2 exercices évacuation dont un dans le premier mois.

L'école du Schloessel est soumise aux risques suivants :

- risques technologiques : transport de matières dangereuses par voie routière et ferrée
- risques naturels : tempête, inondation, séisme.
- intrusion

Les exercices d'évacuation du premier mois de rentrée ont été effectués en maternelle et en élémentaire : le 23/09/2019
Un exercice intrusion a été effectué au sein du groupe scolaire le 4 novembre 2019 en présence de Mme Taffin de la police judiciaire.
Bilan de cet exercice : Le seul signal efficace au niveau de l'intrusion serait un boitier spécifique. La terrasse côté maternelle est dangereuse car très glissante. Il s'agit d'une issue de secours en cas d'évacuation. Mme Mammosser précise que lors de son passage à l'école, cela a été constaté et qu'elle sera enlevée. La porte donnant sur la terrasse s'ouvre vers l'intérieur et il manque le panneau signalétique indiquant qu'il s'agit d'une issue de secours.
La réactualisation des PPMS a été finalisée et transmise par la directrice au référent sécurité de la circonscription, Mme Pauly et présentée à l'équipe.
L'accueil des élèves en élémentaire et maternelle et les moments de sorties se déroulent de la même manière qu'en 2018/2019.
Pour rappel : Les horaires d'enseignement ne correspondent pas à l'arrivée des classes de l'école élémentaire au portail. Les sorties se font dans le calme afin d'assurer la sécurité des élèves.
Toute personne extérieure ne doit pas franchir la ligne blanche matérialisée au niveau du portail de l'école élémentaire.
Madame Huber cherche les élèves des classes de CP et CP/ CE1 concernés par la cantine dans les salles de classes respectives. Les enseignants des autres classes dirigent les élèves concernés par la cantine vers la zone de pointage.
Port du maillot jaune.
La directrice remercie les ATSEM de contribuer à la sécurité par leur présence au portail.
La sécurité, c'est aussi les parents. L'équipe compte sur leur vigilance en signalant tout attroupement ou faits suspects.

5. Fonctionnement de l'école

A ce jour, le nombre d'élèves est de 232 pour le groupe scolaire répartis de la manière suivante :
Mme BRINSTER : PS de 30
Mme MARCHAL : MS de 31
Mme GERARDIN : GS de 28
TOTAL MATERNELLE 89 (moyenne : 29,67)
Mme KISTER : CP de 19
Mme SHEDDEN : CP/ CE1 de 20 (10/10)
Mme DENNI et M. MARAUX : CE1/CE2 de 24 (14/10)
Mme MATHIS et M. MOUSSELLE : CE2 de 25
Mme LINGELSER : CM1/CM2 de 29 (17/12)
Mme CASTRO :CM1/ CM2 de 27 (14/13)
TOTAL ELEMENTAIRE 144 (moyenne 24)

Nous accueillons les gens du voyage de l'aire d'accueil « Lingolsheim et Ostwald ». Les effectifs des classes varient tout au long de l'année. Les enfants allophones ont la chance d'être accueillis à l'école Jean Racine en UPE2A dans la limite des places disponibles.
Trois EFIV sont arrivés pour l'instant : Une élève en maternelle MS et deux en élémentaire.

Les nouveaux enseignants arrivés à l'école sont Madame Kister et MM.Mousselle et Maraux en élémentaire. Monsieur Maraux complète la décharge de direction. Il interviendra les lundis et un vendredi sur trois.
Madame Kister est nommée à titre définitif ainsi que M. Mousselle. En attendant son retour, Mme Mathis prend en charge la classe de CE2. Elle fait partie intégrante de l'équipe. Une enseignante ZIL (Zone d'Intervention Localisée) est rattachée à notre école, Madame Alpacca.
Mr Bahadir, enseignant de langue turque est présent à l'école les jeudis de 16h15 à 17h45.
Deux ATSEM complètent l'équipe de la maternelle : Mesdames Barabinot, Bertholio
Mme HUBER occupe les fonctions d'agent administratif au sein de l'école. Elle est présente les matins et certains après-midi. Elle gère les affaires concernant la cantine. Elle est sollicitée par la municipalité pour d'autres tâches ainsi que par la crèche. Elle dispose de moins en moins de temps pour assister la directrice même si elle fait de son mieux pour l'aider. La directrice la remercie pour son investissement. A noter que les parents du groupe doivent prendre de nouvelles habitudes. En effet, la directrice n'étant pas déchargée tous les jours et pas forcément présente dans le bâtiment mais avec ses élèves, il faut laisser un message sur le répondeur et s'attendre à ce qu'il n'y ait personne pour ouvrir la porte d'entrée. Il faudrait faire un rappel aux parents qu'ils privilégient les moments de récréations pour les appels urgents et qu'ils prennent l'habitude de laisser des messages.

APC – Activités pédagogiques complémentaires

Ces activités auront lieu les lundis ou jeudis selon un calendrier transmis aux parents. Je remercie l'investissement de Mme Marchal, enseignante de maternelle pour son intervention au sein de l'école élémentaire en prenant en charge un groupe d'élèves de CE1 fréquentant la classe de Mme Denni et M. Maraux. Les CE2 de la classe sont pris en charge par Mme Shedden. Merci.

Enseignement de l'allemand

Cet enseignement se fait à partir de la grande section de maternelle.
Il est assuré par les enseignants. Un échange de service est prévu entre Mme Kister et M. Mousselle pour les élèves de la classe de CE2, en maternelle, Mme Brinster prend en charge les GS pour cet apprentissage.

6. Projets dans l'école et Projet d'école

- Piscine

Les classes CE1/CE2 et CE2 auront un cycle piscine en période 5 à la piscine d'Ostwald en début de matinée les lundis et vendredis, et celles de CP et CP/ CE1 en période 4 en début de matinée les mardis et jeudis.

- Sport et rencontres sportives

-Au niveau de la circonscription, nous avons la possibilité de participer à diverses rencontres sportives à condition d'y préparer les enfants.
Le programme de cette année est le suivant :
Classe de GS et classe de CP : Esquive ballon . Une rencontre avec l'école maternelle des Tilleuls est prévue.
Classe de CP/CE1 Ballon Irlandais
Les quatre classes concernées par les cycles natation sont inscrites aux p'tits pirates.
CE2 : Balle au capitaine
CM : Mini Handball et Foot à 5
Les élèves de la GS au CM2 participeront au km solidarité.

- Classe d'escalade pour les CM à Vertical Teens en semaine 51, du 16 au 20 décembre 2019.

Coût du transport : 660 euros (245 mairie sur les crédits transports restants/ solde 415 USEP et ASCOP)
500 de don de l'ASCOP : Un grand merci à l'association. Cette somme permet de baisser le coût à la charge des familles à 70 euros. Le coût est de 76 euros par élève hors transport.

- Semaine du handicap

Elle se déroulera du 18 au 23 novembre 2019.
-sensibilisation à l'autisme par Mme Aurore Kiesler (référente mission autisme –Dasca) dans la classe de CE1/CE2 le vendredi 22 novembre 2019
- les classes de cycle 2 (CP à CE2) vont prendre contact avec Mme Delphine Szachlznajder pour des ateliers d'athlétisme au stade de Lingolsheim dans le cadre d'handisport.

- ✓ Marathon de l'orthographe pour les classes de CE1/CE2, CE2, CM
- ✓ Courses aux nombres pour les classes de CP/CE1, CE1/CE2 , CE2 et CM
- ✓ Maths sans frontière pour l'ensemble des CM
- ✓ Point d'eau :

Maternelle :

2/12 spectacle « Les pieds dans le plat »

Elémentaire

CM : Spectacle « Ma langue dans ta poche »

- ✓ Sortie au Musée Oberlin de Waldersbach pour les classes de GS et CP
- ✓ Sortie pour les classes de CP et CP/CE1 à l'OPS le 14/01/20
- ✓ Maison Rurale de l'Outre Forêt pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2
- ✓ Projet SINE pour les GS sur le thème « Les saisons ont du goût »
- ✓ Sorties aux vergers au fil des saisons pour les PS et MS
- ✓ Passage du Saint Nicolas pour les maternelles le 6/12

  Les manneles sont offerts par la municipalité.
- ✓ Classe de CM1/CM2 Lire des textes de Fabien ARCA et rencontre avec un metteur en scène.

Merci à tous les adultes qui permettent à la réalisation de ces activités par leur investissement et leur présence.
Point parents
- modalités de sensibilisation des parents aux sorties scolaires (spectacles, sport, classe verte, kermesse...).
Décision : Un mot des parents d'élèves sera transmis pour sensibiliser les familles au problème de manque d'accompagnateurs. Des sorties doivent être annulées pour cette raison. L'équipe pédagogique se joint à cette démarche.

Présentation du nouveau projet d'école et ses actions
OBJECTIF 1 : Enrichir le lexique afin d'améliorer la maîtrise de la langue et la compréhension.

Indicateurs :
Evaluation début CP : comprendre des textes entendus (Gr >2 élèves en réussite) 73,91 % (écart – 16,2)
% d'élèves en réussite (75 % du lexique maîtrisé) pour l'évaluation lexique fin de GS : 66% fin année scolaire 2018/2019
Evaluation début CE1 : comprendre des phrases lues (Gr 2) : 60% Ecart : - 17,4 %
Actions
Niveaux : PS MS GS Raconter une histoire : Selon la méthode préconisée par Narramus un album sera étudié en PS, un par semestre en MS et un par trimestre en GS.
Niveaux CP CE1 CE2 CM1 CM2 Apprendre à comprendre des textes : A l'aide des démarches exposées dans l'ouvrage de Maryse Bianco, Lectorino et Lectorinette,lector et lectrix de Goigoux des situations hebdomadaires seront proposées pour permettre aux élèves de prendre du sens.
Niveaux CP CE1 CE2 Permettre à l'enfant de mémoriser le lexique en EDL en visualisant des phénomènes syntaxiques.

Objectif 2 : Familiariser les élèves aux situations de recherche afin de mieux résoudre des problèmes.

Indicateurs
% d'élèves en fin de CM1 en grande difficulté en résolution de problèmes : Valeur de départ : 8,3 %
Ecart évaluation CE1 résolution de problèmes Gr 2 Valeur de départ :33,33% élèves en réussite (écart : - 9,6 %)
Calculer mentalement début CE1 gr 2 (60% d'élèves en réussite) Ecart -16,1 %

Début CP : Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée gr 2 : 66,67 % d'élèves en réussite (écart -20,3 %)

Actions
Niveaux CP CE1 CE2 Comprendre le fonctionnement des énoncés de problèmes pour mieux les résoudre. Travail ritualisé sur les énoncés mathématiques. Organisation de défis mathématiques.
Niveaux CM1 CM2 -Résoudre des problèmes utilisant des supports et des procédures variées et savoir communiquer et rédiger sa démarche. Ritualisation : Problème du jour. Trois défis dans l'année Maths sans frontières pour les CM2.
Niveaux PS MS GS Des défis pour structurer sa pensée : Comparer des quantités, résoudre des problèmes portant sur des quantités. Défi sur le thème du jeu, confrontation des procédures utilisées. Les jeux pourront être proposés en amont des séances de défi pour faciliter la compréhension des élèves.

Objectif 3 : Sensibiliser les élèves et leur famille au respect d'autrui et au monde qui les entoure (gestes écocitoyens)

Indicateurs
Taux de participation aux réunions de parents d'élèves Valeur de départ : 50 % en 2018-2019
% de CM se rendant en transport doux à l'école Valeur de départ :74 %
% de participation aux élections des parents d'élèves valeur de départ :53,53 %

Actions
Niveaux CM1 CM2 Développer l'esprit critique. Lire un magazine portant sur l'écologie et répondre à des questions. 4 défis "Eco Junior" inter classe Visite de logis malin
Niveaux PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 Engager les enfants et leurs parents dans des actions communes en faveur de l'écologie. Organiser des manifestations sur le thème de l'écologie. -Choix de chants sur ce thème par cycle et communs au groupe scolaire -Exposition des panneaux et dessins réalisés par les élèves -Réduire les déchets (vaisselle réutilisable – tri sélectif) - Participation à la semaine de l'éco-mobilité à partir de la GS.

Une réflexion labellisation développement durable du Groupe scolaire est en cours avec M. Chevreux qui accompagne l'école dans ce projet.
Les ouvrages utilisés ont été financés par la municipalité.
L'IEN a indiqué la conformité du projet d'école et a donné son avis favorable.
Avis des parents d'élèves : Approbation
Commentaires : Les parents font confiance à l'équipe pédagogique.

7. Evaluations Nationales CP et CE1

Transmission aux parents : Une remise des résultats en main propre est réservée aux enfants en difficulté.
Il s'agit avant tout d'une évaluation diagnostique. Il est important de croiser les différents exercices afin d'avoir une vision plus globale de l'élève.

Ces évaluations permettent d'organiser les apprentissages en fonction des acquis. Il s'agit d'un positionnement de l'élève.

LSU : semestriel à partir de cette année. Remise le 28/01/20 et le 23/06/2020

8. Points Mairie

- **POINTS DEMANDES PAR LES PARENTS D'ELEVES**

- différences entre les écoles d'Ostwald notamment sur le matériel informatique

L'école du Centre dispose de tablettes suite à un projet mené par un parent d'élève de l'école. Les tablettes ne semblent pas faire l'unanimité notamment pour le traitement de texte. L'école Jean Racine a une salle informatique obsolète mais ne fait aucune demande de renouvellement ayant certainement d'autres priorités.

- **AUTRES POINTS**

-sécurité :

Une commande mutualisée de cornes de brume était prévue en fin d'année scolaire 2018/2019.

Réponse : L'essai à l'école Jean Racine n'a pas été concluant. Aucune commande n'a été faite.

Décision : Le groupe scolaire du Schloessel étant de taille plus modeste, trois cornes de brume pourraient suffire. Mme Mammosser va se renseigner.

L'effectif de l'école maternelle est de 89 élèves à ce jour. Deux ATSEM, trois enseignantes et une AESH s'ajoutent au nombre des personnes présentes quotidiennement dans le bâtiment soit 95 personnes au total sans compter la directrice et la secrétaire. L'effectif de 80 élèves dans le classeur de sécurité est dépassé.

Mme Mammosser dit qu'il faut établir une attestation à Mme Delphine ANDLAUER pour un effectif de 92 élèves et 8 adultes.Concernant l'accueil des EFIV, les enfants ayant déjà été scolarisés au Schloessel seront accueillis. Les nouveaux arrivants pourront être orientés vers d'autres écoles.

-La pose de volets sera demandée (chaleur dans les classes + vigipirate pour le rez de chaussée).

Problème du WIFI : connexion à nouveau possible à l'extérieur de l'enceinte de l'école (M. Lambert est averti).

Mme Mammosser va demander à ce que le WIFI soit verrouillé. Lors du passage de la commission informatique du 14 novembre, il faudra signaler ce problème.

-Demandes :

Des gobelets ecocup seront prêtés par la municipalité pour l'année scolaire.

Extension du parking enseignant : Mme Mammosser va se renseigner pour voir si une extension est possible pour les places se situant à gauche du parking existant.

-Poulailler : Les enfants pourront profiter de la présence d'un poulailler dans le verger attenant à l'école.

La directrice et l'équipe pédagogique se déchargent de toutes les responsabilités au niveau de l'école concernant son entretien et celui des animaux.

La kermesse du groupe scolaire est prévu le 26 juin 2019 si la météo le permet. L'ensemble des parents d'élèves devront se mobiliser. Les représentants des parents d'élèves auront besoin de leur aide.

-BUDGET investissement 2020

Un coffre-fort pour le groupe scolaire sera demandé. Mme Mammosser indique que le coût de 500 euros n'est pas obligatoire pour que son achat soit pris en compte dans les investissements.

La demande de classe mobile est réitérée. L'accès au numérique n'est pas possible pour les élèves. Cette demande est prioritaire. Pour rappel, les classes mobiles avaient été accordées avant la création d'une classe de GS/CP en 2017/2018 et la dépose de la salle informatique, les devis avaient été effectués avec plusieurs représentants missionnés par M. Lambert. Un projet robotique avait été présenté lors d'un conseil d'école.

La demande de matériel informatique sera présenté une nouvelle fois lors du vote du budget.

-Demande réitérée d'un ordinateur portable pour les GS de maternelle afin de pouvoir utiliser le rétroprojecteur.

-L'école maternelle est en attente du four et de son meuble. Merci à Mme Orts pour le prêt du four de l'Archipel.

- Remarque côté Maternelle : De plus en plus d'achats sont à prendre sur les crédits scolaires s'ils n'excèdent pas la somme de 500 euros : drap house, poubelle, serviettes… Seraient-il possible de globaliser certains achats afin qu'ils n'entravent pas les crédits scolaires ?)

Cette demande est faite uniquement par l'Ecole du Schloessel. D'autres solutions existent. Mme Mammosser suggère de demander aux parents des serviettes de récupération. Mme Orts a des draps-housses disponibles.

Remerciements

- Merci à la municipalité d'avoir assuré le remplacement de l'ATSEM lors de l'absence de Mme Barabinot.
- L'ordinateur de Mme Huber a été remplacé. Le précédent était HS le dernier jour d'école avant les vacances d'été.
- Les maternelles disposeront du four de la crèche.
- Remerciements pour la rénovation de la salle de Mme Shedden et d'une partie du couloir du rez de chaussée.

Les demandes de remise en peinture des salles 4 et 5 seront faites pour 2020 (deux par an de la plus sale à la moins sale). Cette demande n'est pas prioritaire.
Merci pour le changement des caches des lampes au niveau des plafonds élémentaires et pour les panneaux d'affichage de la salle de Mme Gérardin.

- Le bac à sable a été remplacé pour le plus grand plaisir des enfants.
- Merci à tout le personnel de la mairie qui a contribué aux différents travaux durant la période estivale et depuis la rentrée.
  Nous remercions la municipalité pour le financement de matériel pour les élèves et pour les investissements dans notre école.
  Les crédits scolaires 2019 ont permis l'achat de matériel pour les élèves ainsi que des ouvrages pour les enseignants. Ils ont servi à financer des ouvrages dans le cadre du projet d'école. L'attribution d'un budget de 200 euros par classe pour les transports facilite l'organisation des sorties scolaires en réduisant le coût à la charge des familles.

9. USEP

Bilan 2018/2019 :

Report à nouveau au 31 août 2019 : 3955,60

- 339,29 euros ont été reversés à la maternelle

Cotisation USEP à régler : 873,80

Adhésion à l'OCCE pour les classes de l'Ecole maternelle.

Il faudra prévoir une somme côté maternelle et élémentaire pour avancer les achats de la kermesse.

Merci à Mme Meunier pour sa vérification et son aide à la tenue des comptes.